



Strasbourg, le 12 mai 2020

CDDG-Bu(2020)9

**BUREAU DU COMITE EUROPEEN
SUR LA DEMOCRATIE ET LA GOUVERNANCE
(CDDG)**

**RAPPORT DE LA REUNION
TENUE PAR VISIOCONFERENCE, 20 AVRIL 2020**

1. Ouverture de la réunion

M. Markku Mölläri, Vice-Président, ouvre la réunion et souhaite la bienvenue aux membres. Il rappelle que Mme Monika Filipová a démissionné de son poste de Présidente, après avoir été nommée Secrétaire d'Etat à l'Education de la République slovaque. Il souhaite la bienvenue à M. Christophe Speckbacher, qui a rejoint le Secrétariat du CDDG.

Le Bureau remercie Mme Filipová pour sa contribution aux travaux du Comité et lui souhaite tout le succès possible dans sa nouvelle fonction. Le Bureau remercie également le Vice-Président pour avoir assuré la présidence par interim du Comité.

La liste des participants figure à l'Annexe I.

2. Adoption de l'ordre du jour

Le projet d'ordre du jour est adopté tel qu'il figure à l'Annexe II.

3. Développements récents

Le Secrétariat informe le Bureau des mesures de précaution appliquées par le Conseil de l'Europe. Il est peu probable qu'une réunion plénière du CDDG puisse se tenir en conditions réelles avant l'été. Le Secrétariat étudie la possibilité de tenir une réunion du CDDG par vidéoconférence. Un autre comité intergouvernemental - le Comité directeur pour les politiques et les pratiques éducatives (CDPPE) - le fera le 24 avril. Après ce test, le Secrétariat fera un compte-rendu au Bureau. Si le CDDG ne devait tenir qu'une seule réunion plénière en conditions réelles en 2020, il est recommandé que celle-ci dure trois jours au lieu de deux afin de permettre de progresser davantage dans la mise en œuvre du mandat.

Une discussion s'en suit au cours de laquelle le Bureau convient de revenir sur cette question après la réunion du CDPPE. Le Bureau estime que si la réunion devait se tenir par vidéoconférence, elle devrait se limiter aux points à discuter, sans prise de décisions.

4. Lignes directrices sur la démocratie électronique sous forme d'une boîte à outils

Le Secrétariat introduit le point en remerciant les trois rapporteurs, qui ont fait un travail remarquable en modifiant la structure des lignes directrices, en simplifiant le texte et en rendant la lecture plus fluide. Des modifications supplémentaires devraient être apportées car un préambule formel n'est pas nécessaire étant donné que les lignes directrices ne seront pas soumises au Comité des Ministres pour adoption mais resteront un document du CDDG. En outre, la partie sur l'intelligence artificielle devrait être mise à jour en y incluant les derniers développements du Conseil de l'Europe et les études de cas présentées par l'Autriche. Dans le contexte d'urgence liée à la pandémie de Covid-19, plusieurs responsables publics ont annoncé que leur pays devrait reconsidérer le vote électronique ou à distance comme une option permettant d'assurer la tenue d'élections. En gardant cette considération à l'esprit, les paragraphes sur le vote électronique et les élections électroniques pourraient être complétés par des études de cas et en mettant davantage l'accent sur les garanties énoncées par la Recommandation du Comité des Ministres [CM/Rec\(2017\)5](#) sur les normes relatives au vote électronique.

Au cours de la discussion, les points suivants sont soulevés :

- la nouvelle structure et l'inclusion d'études de cas supplémentaires ont grandement amélioré les lignes directrices,
- les passages sur le vote électronique pourraient être développés comme suggéré mais ne devraient pas prendre une importance excessive,
- il convient également de mentionner l'importance croissante des réunions à distance dans le cadre de la réponse au Covid-19 pour assurer la continuité des travaux de l'administration publique et des autorités locales ainsi que l'engagement actif de la société civile,
- un expert devrait revoir le texte, comme il a déjà été décidé, et un travail de relecture effectué.

Le Bureau charge le Secrétariat de réviser les lignes directrices sous la forme d'une boîte à outils à la lumière de la discussion et de soumettre une version finale au Bureau, avant l'adoption par le CDDG lors de sa prochaine réunion plénière.

5. Etat de la mise en œuvre des activités du CDDG conformément à son mandat pour 2020-2021

5.1. Vue d'ensemble

Le Secrétariat renvoie les membres du Bureau au document CDDG-Bu(2020)3, qui fournit des informations sur les progrès réalisés pour chacune des tâches spécifiques assignées au CDDG pour le mandat 2020-2021.

5.2. *Ethique publique*

Mise à jour du guide "Étapes de la mise en œuvre de l'éthique publique dans les organisations publiques"

Le Bureau soutient l'ajout de nouvelles études de cas au guide "Étapes de la mise en œuvre de l'éthique publique dans les organisations publiques", telles qu'elles figurent dans le document CDDG-Bu(2020)6. La décision finale devrait être prise par le CDDG.

Projet de boîte à outils sur l'éthique publique adressé aux autorités nationales

M. Alan Doig, expert consultant, présente un projet de la nouvelle boîte à outils sur l'éthique publique du Centre d'expertise pour la bonne gouvernance, destiné aux autorités centrales. Pour être viable, la boîte à outils devrait répondre à certains critères : elle devrait être suffisamment générale pour être pertinente pour tous les États membres du Conseil de l'Europe ; elle devrait faire le lien avec les lignes directrices et le guide sur l'éthique publique tout en restant un document autonome ; elle devrait être facile à utiliser. Les suggestions des membres du Bureau sur la manière d'améliorer le projet seraient les bienvenues.

Une discussion s'ensuit au cours de laquelle les points suivants sont soulevés :

- la boîte à outils devrait mieux refléter l'importance des lignes directrices ;
- les principes énoncés dans les lignes directrices devraient être le point de départ et devraient être mis en exergue dans le texte de la boîte à outils ;
- la description des principes devrait être suivie d'une explication de l'utilité de la boîte à outils et de la manière dont elle devrait être utilisée ;
- une explication similaire est nécessaire pour les critères de référence ;
- le lien entre les lignes directrices, la boîte à outils et les critères de référence devrait être mieux expliqué ;
- certaines inexactitudes/divergences par rapport à la version finale des lignes directrices devraient être corrigées.

Le Bureau convient de transmettre par écrit et par l'intermédiaire du Secrétariat tout commentaire supplémentaire d'ici le 4 mai 2020 afin que M. Doig puisse les prendre en compte dans le travail de rédaction et en soumettre une nouvelle version.

Le Secrétariat rappelle que cette boîte à outils du Centre d'expertise est d'une grande importance, étant l'une des rares qui s'adressent aux autorités centrales. Même si le CDDG n'est pas officiellement invité à approuver la boîte à outils, son soutien et son approbation sont essentiels compte tenu de son rôle de supervision des activités du Centre d'expertise.

6. Gouvernance multi-niveaux et préparation aux situations d'urgence

Le Secrétariat présente un mémorandum sur la gouvernance démocratique et la réponse au Covid-19 (document CDDG-Bu(2020)8). Malgré les différences dans les politiques introduites dans les différents pays et parfois au sein d'un même pays, la réponse au Covid-19 a impliqué des actions de tous les niveaux de gouvernement. Elle repose également sur le rôle de première ligne des autorités locales, qui sont les plus proches des citoyens et de leurs besoins, et sur la participation active de la société civile. Dans un document d'information qui a été communiqué à tous les membres du CDDG, la Secrétaire Générale du Conseil de l'Europe a souligné qu'en répondant à l'urgence, les États membres se doivent de respecter les principes fondamentaux de la démocratie. Le respect des normes de bonne gouvernance démocratique, telles qu'elles sont énoncées dans les 12 Principes de bonne gouvernance démocratique, est tout aussi important pour que, dans tous les États membres, les citoyens et la société civile dans son ensemble puissent continuer à bénéficier de la fourniture de services essentiels et à conserver la confiance dans les autorités.

En tant que forum d'échange d'expériences entre les États membres du Conseil de l'Europe, le CDDG est le mieux placé pour collecter et partager des informations sur les développements juridiques et politiques, les études de cas et les bonnes pratiques en réponse au Covid-19, dans ses domaines de compétence et d'expertise. A cette fin, un questionnaire pourrait être diffusé via le Service de réponse rapide, précisant que les informations seraient publiées sur une page web spécifique qui sera mise en place.

Le Secrétariat informe également le Bureau des initiatives prises par le Centre d'expertise pour la bonne gouvernance, à savoir l'élaboration d'un module sur le leadership en temps de crise dans le cadre du programme de l'Académie de leadership (LAP) et d'une nouvelle boîte à outils visant à aider les autorités locales à auto-évaluer leur niveau de préparation et leur résilience dans les situations d'urgence. Le Secrétariat fait référence à un rapport d'ISIG, l'institut qui a été engagé pour développer la nouvelle boîte à outils, qui a été envoyé par e-mail avant la réunion.

Une discussion s'ensuit au cours de laquelle les points suivants sont abordés :

- la collecte et le partage d'études de cas et d'informations présenteraient une valeur ajoutée ;
- toutefois, le questionnaire devrait être raccourci, afin de ne pas surcharger les collègues très occupés à faire face à l'urgence et des réponses préliminaires ou partielles devraient être parfaitement acceptables ;
- le partage d'informations par les États membres ne doit pas avoir pour but de faire une comparaison négative entre l'approche adoptée par n'importe quel niveau de gouvernement dans sa réponse à la crise ;
- la page web ne devrait pas se limiter aux "meilleures pratiques". Celles-ci ont été difficiles à déterminer dans la crise actuelle. Les solutions pratiques et défis pourraient également être abordés ;
- le site web devrait être en mesure de rendre compte de l'évolution de la réponse au fil du temps. En conséquence, les membres du CDDG devraient être invités à transmettre des mises à jour et des informations même après l'expiration du délai de réponse au questionnaire ;

- le CDDG devrait travailler étroitement avec l'OCDE, en assurant des synergies et en évitant les doublons.

Le Bureau charge le Secrétariat de réviser le questionnaire et de le soumettre par écrit au Bureau. Il convient que le questionnaire final soit diffusé aux membres du CDDG par l'intermédiaire du Service de réponse rapide, selon les modalités définies dans la discussion.

7. Forum mondial pour la démocratie (Strasbourg, 16-18 novembre 2020)

Mme Mary-Ann Hennessey, Cheffe de la division de l'innovation démocratique, informe le Bureau que le Forum mondial pour la démocratie (WFD) de cette année allait explorer les relations entre la démocratie et l'environnement. Le sujet est pertinent pour la gouvernance démocratique à tous les niveaux : international, national, régional et local. La réponse à la pandémie du Covid-19 sera certainement abordée. La note conceptuelle est encore en préparation et sera envoyée aux membres du Bureau en temps utile. L'appel à initiatives sera lancé à la fin du mois d'avril. Les membres du Bureau ont un rôle clé à jouer pour diffuser l'information et assurer la participation la plus large possible au Forum. Ils sont également invités à proposer des orateurs de haut niveau et des initiatives pour les ateliers.

8. Décisions du Comité des Ministres concernant les travaux du CDDG

Le Bureau prend note du mémorandum préparé par le Secrétariat (CDDG-Bu(2020)1).

9. Activités d'autres organes du Conseil de l'Europe

Le Bureau prend note du mémorandum préparé par le Secrétariat (CDDG-Bu(2020)7).

10. Questions diverses

Aucune.

11. Date de la prochaine réunion

Le Bureau décide de tenir sa prochaine réunion par vidéoconférence à une date à déterminer.

ANNEXE I**LISTE DES PARTICIPANTS****CHAIR AD INTERIM / PRESIDENT AD INTERIM**

Mr Markku MÖLLÄRI, Ministerial adviser, Department for Local Affairs and Regional Administration, Ministry of Finance, Helsinki, Finland
Tel: +358 40 568 1492; E-mail: markku.mollari@vm.fi

OTHER MEMBERS / AUTRES MEMBRES

Mr Peter ANDRE, Ministry of Interior, Senior Expert for Legal Affairs, Wien, Austria,
Tel.: 43 01 53126 – 3376; E-mail: peter.andre@bmi.gv.at

Ms Natalia LAS HERAS OLLETE, Deputy Director for European and International Relations, Secretary General for Territorial Coordination, Ministry for Territorial Policy, Madrid, Spain
Tel: (34) 91 273 57 06/14; E-mail: natalia.lasheras@correo.gob.es

Mr Edwin LEFEBRE, Ministry of the Flemish Community, Agency for Home Affairs, Brussels, Belgium
Tel.: (32) 499 773 439 ; (32) 472 772 308; E-mail: edwin.lefebvre@vlaanderen.be

Ms Milica MARKOVIĆ, Senior Advisor, Head of Section for the development of Local Self-government system, Ministry of Public Administration and Local Self-government, Belgrade, Serbia
Tel: +381 11 3620-117; M: +381 (0) 64 8135 007;
E-mail: milica.markovic@mduls.gov.rs
(*Apologised for absence*)

Mr Paul ROWSELL, Head of Governance Reform and Democracy Unit, Ministry of Housing, Communities and Local Government, London, United Kingdom
Tel: +44 (0)303 444 2568; Email: paul.rowsell@communities.gov.uk

OTHER PARTICIPANT / AUTRE PARTICIPANT

Mr Alan DOIG, expert consultant

SECRETARIAT

Ms Sonia SIRTORI, Head of the Democratic Governance Division / Cheffe de la Division de la gouvernance démocratique – Secretary of the CDDG / Secrétaire du CDDG - Directorate of Human Dignity, Equality and Governance / Direction de la dignité humaine, de l'égalité et de la gouvernance, Directorate General of Democracy / Direction générale de la démocratie
Tel: +33 (0)3 88 41 23 70; E-mail: sonia.sirtori@coe.int

Mr Christophe SPECKBACKER, Administrator / Administrateur – Democratic Governance Division / Division de la gouvernance démocratique - Directorate of Human Dignity, Equality and Governance / Direction de la dignité humaine, de l'égalité et de la gouvernance, Directorate General of Democracy / Direction générale de la démocratie
Tel: +33 (0)3 90 21 50 28; E-mail: christophe.speckbacher@coe.int

Ms Mary-Ann HENNESSEY, Head of the Democratic Innovation Division / Cheffe de la Division de l'innovation démocratique - Directorate of Human Dignity, Equality and Governance / Direction de la dignité humaine, de l'égalité et de la gouvernance, Directorate General of Democracy / Direction générale de la démocratie
Tel: +33 (0)3 88 41 63 47 ; E-mail: mary-ann.hennessey@coe.int

ANNEXE II
ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la réunion**
- 2. Adoption de l'ordre du jour** [CDDG-Bu(2020)0]1]
- 3. Développements récents**
Conseil de l'Europe : information orale par le Secrétariat
- 4. Lignes directrices sur la démocratie électronique sous la forme d'une boîte à outils** [CDDG-Bu(2020)2]
Examen de l'état de préparation
- 5. Etat de mise en œuvre des activités du CDDG conformément à son mandat pour 2020-2021** [CDDG-Bu(2020)3]
 - 5.1 *Vue d'ensemble par le Secrétariat*
 - 5.2 *Ethique publique*
 - Mise à jour du Guide "Etapas de la mise en œuvre de l'éthique publique dans les organisations publiques" [CDDG-Bu(2020)6]
 - Nouvelle boîte à outils du Centre d'expertise pour la bonne gouvernance – Echange de vues avec M. Alan Doig, expert consultant Nouvelle boîte à outils
- 6. Gouvernance multi-niveaux et préparation aux situations d'urgence** [CDDG-Bu(2020)8]
Présentation par le Secrétariat et échange de vues sur les travaux possibles
- 7. Forum mondial pour la démocratie (Strasbourg, 16-18 novembre 2020)**
Présentation par Mme Mary Ann Hennessey, Cheffe de la division de l'innovation démocratique, DG2
- 8. Questions diverses**
- 9. Date et lieu de la prochaine réunion**

POINTS PROPOSES SANS DEBAT		
10.	Décisions du Comité des Ministres concernant les travaux du CDDG	[CDDG-Bu(2020)1]
11.	Activités d'autres instances du Conseil de l'Europe	[CDDG-Bu(2020)7]